

Charpentier bois



Le **charpentier bois** intervient dans la réalisation, la réhabilitation et la restauration de charpentes et de tous types de structures en bois. Il en assure le suivi et l'entretien.

Tout d'abord, il participe au diagnostic de l'existant et à l'étude de faisabilité du projet que ce soit sur du contemporain ou sur des ouvrages du patrimoine architectural. Ensuite, il partage son temps entre l'atelier et le chantier. En atelier, il prépare, organise et prend en charge la fabrication d'ouvrages tels que les escaliers, abris de jardin, revêtements de façade... Sur chantier, il monte des charpentes, des étalements...



DIPLÔME

Diplôme d'État de niveau IV délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale



PROGRAMME

→ FORMATION PRATIQUE

- Les différents combles (le mansart, en L...)
- Les escaliers (droit et courbe)
- Construction à ossatures bois (maison, hangar...)
- L'étalement (stabilité des ouvrages)
- Réhabilitation de patrimoine (pans de bois, clocher...)
- Utilisation de logiciels de DAO CAO et CADWORK

→ MODALITÉS DE FORMATION

Les ouvrages seront étudiés par le biais

- de méthodes de tracés
- de travaux d'assemblages
- de réalisation d'ouvrages
- de maquettes de conception

→ FORMATION THÉORIQUE

Modules professionnels

- Les technologies de la construction bois
- Le dessin industriel des constructions
- Le trait de charpente
- La statique graphique, la résistance du bois
- La thermique et l'acoustique du bâtiment
- Réalisation de métré, déboursé et planning de travail
- Analyse d'une situation et recherche d'une solution technique et technologique
- Connaissance du monde professionnel (administratif, juridique et technique)
- BIM : manipulation des maquettes numériques et logiciels

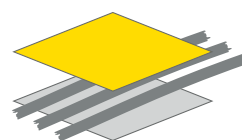
Formation générale

- Mathématiques
- Sciences Physiques et Chimiques
- Expression française et connaissance du monde
- Expression et communication en langue anglaise



CALENDRIER

- 2 ans en alternance entre l'entreprise et le CFA
- 2 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA



**BTP CFA
GIRONDE**

Le réseau de l'apprentissage BTP

Charpentier bois



ADMISSION

Titulaires d'un CAP ou d'un Titre Professionnel de niveau V correspondant au métier, après étude du dossier.

Avant l'entrée en formation, la signature d'un Contrat d'Apprentissage ou de Professionnalisation est nécessaire.



PUBLIC

→ Jeunes h/f, âgés de 16 à 30 ans



ENTREPRISES

Toutes les entreprises du bâtiment peuvent être concernées par cette formation (petites, moyennes et grandes entreprises).



RÉMUNÉRATION

→ 1^{ère} année : **1051,38 €/mois** (65 % du coefficient 185*)
→ 2^{ème} année : **1213,13 €/mois** (75 % du coefficient 185*)

*point convention collective bâtiment : 10,66 € au 01/05/2017



NOS + FORMATION

- SST Sauveteur Secouriste du Travail
- PRAP Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- R 408 Montage/Utilisation d'échafaudage / Nacelle
- Sensibilisation au risque Amiante



LIEU DE FORMATION

26 avenue du Port du Roy - 33290 Blanquefort



CONTACT

Point Conseil BTP

05 56 35 12 28

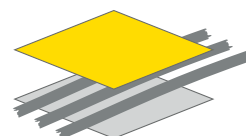
contact.btpcfa33@ccca-btp.fr

www.btpcfa-aquitaine.fr

DES RÉSULTATS QUI PARLENT !

✓ **85 %**
TAUX MOYEN DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS

✓ **87 %**
TAUX MOYEN D'INSERTION
PROFESSIONNELLE À 7 MOIS



**BTP CFA
GIRONDE**

Le réseau de l'apprentissage BTP